

POUR ADHÉRER :

1. Envoyez ce bulletin à MG France, 13 rue Fernand Léger - 75020 PARIS.
2. Vous recevez en retour votre carte d'adhérent et les coordonnées de votre syndicat départemental qui percevra une partie de votre cotisation.
3. Notre équipe locale vous contactera dans les meilleurs délais.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

- J'accepte de recevoir la newsletter ainsi que les informations professionnelles et syndicales. Je peux à tout moment me désinscrire à l'aide du lien de désinscription automatique ou en demandant ma désinscription à l'adresse suivante : [MG France, 13 rue Fernand Léger, 75020 Paris](#)
- J'accepte que des communications me soient faites au titre des partenaires MG France. Je peux à tout moment me désinscrire à l'aide du lien de désinscription automatique ou en demandant ma désinscription à l'adresse suivante : [MG France, 13 rue Fernand Léger, 75020 Paris](#)
- J'ai pris connaissance de la politique de confidentialité annexée au présent bulletin d'adhésion.

Nom & prénom

Adresse

CP Ville

Téléphone N° RPPS

Email@.....

Date de la première installation Actif Retraité Remplaçant

L'adhésion inclut l'assurance e-réputation.

- | | |
|--------------------------|---|
| Adhésion simple | <input type="checkbox"/> 300 € - Par chèque à l'ordre de MG France |
| | <input type="checkbox"/> 25 € mensuel - Par prélèvement |
| | <input type="checkbox"/> 13 € mensuel - Par prélèvement : cotisation réduite pendant les 2 premières années d'installation et pour les remplaçants. |
| Adhésion + PJ+RCP | <input type="checkbox"/> 48 € (25€ + 23€) mensuel |
| | <input type="checkbox"/> 36 € (13€ + 23€) mensuel : cotisation réduite pendant les 2 premières années d'installation et pour les remplaçants. |

Protection juridique et responsabilité civile professionnelle. Cette formule inclut l'assurance Responsabilité civile professionnelle et la protection juridique, à tarif préférentiel adhérent. Dès réception de votre adhésion, votre contrat RCP vous sera envoyé.

- | | |
|---------------------------|---|
| Retraité non actif | <input type="checkbox"/> Adhésion simple : 20 € - Par chèque à l'ordre de MG France |
| | <input type="checkbox"/> Adhésion + RCP : 120 € - Par chèque à l'ordre de MG France |

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA Ce document est à renvoyer daté et signé, accompagné d'un RIB ou RICE comportant les mentions BIC -IBAN à l'adresse suivante :
MG FRANCE - 13, rue Fernand Léger - 75 020 PARIS

En signant ce formulaire, vous autorisez la société MG France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de MG France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

RÉFÉRENCE UNIQUE MANDAT RUM (Réservé au créancier)

Titulaire du compte à débiter
 Nom et prénom * :
 Adresse * :
 Code postal * :
 Ville * :
 Pays : FRANCE

Identifiant Créancier SEPA
 MG France
 13 rue Fernand Léger - 75020 PARIS
Prélèvement le 25 de chaque mois

BIC

IBAN

Veuillez compléter tous les champs * du mandat, et joindre un RIB ou RICE, puis adressez l'ensemble au créancier

Le * :

A * :

Signature *

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.
 Note: vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Assurance professionnelle

La garantie Responsabilité Civile Professionnelle

La Garantie Responsabilité couvre :

- vos activités de prévention, de diagnostics ou de soins réalisés, à titre libéral et au sein d'un ou plusieurs établissements de santé.
- les activités de vos salariés exerçant une activité médicale ou pas.
- vos activités hors consultation relevant de la profession : missions d'expertise, d'enseignement ou participation à des congrès et/ou séminaires.

L'assurance responsabilité d'exploitation s'exerce :

- en cas de mise en cause de votre Responsabilité Civile dans le cadre de l'exploitation de votre cabinet (disparition/détérioration d'objets de la clientèle, atteintes accidentelles à l'environnement).
- en cas de recours de la Sécurité Sociale ou de vos préposés sur le fondement notamment de la faute inexcusable.
- en cas de sinistres pour lesquels une réclamation est formulée pendant la période de votre adhésion, quelle que soit la date du fait dommageable du sinistre.

La protection juridique (Défense pénale et recours)

- Assistance téléphonique 6/7 jours.
- Conseil et recherche d'une solution à l'amiable : du conseil jusqu'à l'intervention auprès de l'adversaire.
- Défense judiciaire, en demande comme en défense, sous réserve que la démarche soit opportune. Vous disposez du libre-choix de votre avocat.
- Exécution de décision : saisie d'un huissier de justice pour l'intervention auprès de l'adversaire débiteur.

Assistance juridique

En cas de mise en cause personnelle concernant votre activité professionnelle et pour défendre vos droits

dans le cadre de vos relations avec vos patients, les administrations, les organismes sociaux.

Complémentaire santé des salariés

MG France vous propose un contrat spécifique, négocié auprès de Gras Savoye Willis Towers Watson - WTW, prévoyant :

- Une couverture obligatoire de base au minimum réglementaire, pour le salarié seulement
- Des compléments facultatifs, à la main du salarié : un renforcement des garanties, la couverture du conjoint et des enfants, etc.
- Un tarif optimisé, fiable et pérenne
- Un tarif unique, non régionalisé, non fonction de l'âge
- Un engagement de stabilité tarifaire sur 2 ans, plus un engagement de non majoration tarifaire automatique

Association de Gestion et de Comptabilité (AGC)

Gestion comptable

- Établissement de vos déclarations professionnelles et fiscales,
- Assistance en cas de contrôle de l'administration fiscale,
- Accompagnement dans les démarches liées à la gestion de votre activité en relation avec les différents organismes sociaux,
- Comptes annuels.

Gestion sociale

- Établissement des bulletins de paie de vos salariés,
- Établissement des déclarations de cotisations auprès des organismes sociaux,
- Rédaction de contrats de travail et d'avenants contractuels,
- Conseils en relations individuelles du travail et rédaction de procédures disciplinaires de ruptures du contrat de travail, ...

Assistance juridique

- Assistance dans l'accomplissement de vos formalités juridiques.

Gestion administrative des CPTS / Facility Management

Sécurité du cabinet

Cambriolage et Agressions : ensemble protégeons vos collaborateurs et votre outil de travail !

MG France a conclu un partenariat avec Homiris, N°1 de la télésurveillance en France.

- Formules de télésurveillance proposées sous forme d'abonnement « tout compris », installation gratuite, mise à disposition du matériel d'alarme, entretien (pièces, main-d'œuvre et déplacement)
- Système d'alarme connecté relié à un centre de télésurveillance 24h/24,
- Touche alerte agression mise à disposition pour prévenir le centre de surveillance en cas de menace
- Application mobile pour piloter le système d'alarme à distance.

En équipant simultanément leur cabinet et leur domicile, les adhérents MG France bénéficient de 2 mois offerts sur chacun des abonnements.

Service opéré par EPS - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.